



Comité Syndical du 20 juin 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt juin à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat à Aiguillon, 17 avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.
Convocations régulièrement adressées le 13/06/2023.

Nombre de délégués syndicaux
en exercice: 23 délégués
n° ordre 2023-12
Présents : 19 votants : 19

Étaient présents : 19 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :

Pour les titulaires : Messieurs Jean-Pierre GENTILLET, Patrick JEANNEY, François COLLADO, Michel MASSET, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGERI (**7 présents**).

Pour les suppléants : Madame Nathalie BUGER remplaçait M. Christian LAFOUGERE, Messieurs Alain MOULUCOU remplaçait M. Alain PALADIN, Christophe MELON remplaçait M. Georges LEBON, Patrick YON remplaçait M. Christian GIRARDI, Jean-Pierre DESPERIERE remplaçait M. Jean-Marc LLORCA. (**5 présents**).

Assistait également à la séance en qualité de suppléant sans voix délibérative :

M. Jean-Marie BOE (suppléant) pour la CC du Confluent et Coteaux de Prayssas

Albret Communauté :

Pour les titulaires : Madame Valérie TONIN, Messieurs Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (**4 présents**).

Pour les suppléants : Messieurs Pascal LEGENDRE remplaçait M^{me} Paulette LABORDE, Lionel LABARTHE remplaçait M. Joël CHRETIEN, Alain POLO remplaçait M. Frédéric SANCHEZ (**3 présents**).

Étaient excusés :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Mesdames Marie-Fabienne ADAMSON, Martine RIEUCROS, Messieurs Alain PALADIN, Christian GIRARDI, Christian LAFOUGERE.

Albret Communauté : Mesdames Evelyne CASEROTTO, Isabelle SALIS, Laurence BENLLOCH, Messieurs Frédéric SANCHEZ, Jean-Louis MOLINIE, Dominique HANROT.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Directeur

Mme Karine DAL BALCON : Responsable service administratif

Monsieur Cyril FILLOT : Responsable service technique

Mme Laurence SANS : Secrétariat

Monsieur Philippe MAURIN : DGS C.C. du Confluent et Coteaux de Prayssas

AR Prefecture

047-200020550-20230620-DL2023_12-DE
Reçu le 27/06/2023

N° Ordre : 2023-12

Objet : Présentation du rapport d'activité 2022

Vu les statuts du SMICTOM LGB,

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

M. le Président présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets de l'année 2022, établi conformément au décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015.

M. le Président propose à l'ensemble des membres du Comité Syndical d'adopter ce rapport.

Ce dernier sera transmis aux collectivités adhérentes.

Il précise que ce rapport est téléchargeable sur le site internet du syndicat : www.smictomlgb.fr.

Le Comité Syndical, considérant l'exposé du Président

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver le rapport d'activité 2022.

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstention	0

Publication sur le site internet : le 28/06/2023

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président

Alain LORENZELLI

Le secrétaire de séance

Philippe LAGARDE